

L'Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé des Pays de la Loire
recrute **un·e Chargé·e de mission**
CDD de 9 mois – temps complet – 36.65h hebdomadaires (100 % ETP) – Pôle Loire Atlantique

L'Instance régionale en éducation et promotion de la santé Pays de la Loire (IREPS Pays de la Loire) créée en 2009, est une association œuvrant dans le champ de **la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient** en région Pays de la Loire. L'IREPS Pays de la Loire emploie une quarantaine de salariés répartis au sein de Pôle, dans chaque département de la région Pays de la Loire.

En Loire-Atlantique, une équipe de 15 personnes développe des activités de conseil et appui méthodologique, documentation, formation et intervention auprès de professionnels et de publics.

Présentation du poste

- Intitulé : Chargé·e de mission en Education et Promotion de la santé.
- Lieu de travail : Pôle Loire Atlantique - 85, rue Saint Jacques - 44093 Nantes Cedex 1
- CDD de 9 mois à compter du 03/01/2023 dans le cadre d'un remplacement congé maternité
- Rémunération selon le texte relatif au statut du personnel de l'Ireps en date du 28/02/2018, selon profil et expérience.
- Déplacement : principalement sur le département Loire Atlantique, et parfois en région
- Durée de travail (complet) : 36,65 heures hebdomadaires, ce qui donne droit à 10 RTT par an.

Missions générales

Le·la chargé·e de mission conçoit, coordonne, met en place, accompagne et évalue de façon participative des projets et des actions en éducation pour la santé, éducation thérapeutique du patient, promotion de la santé en référence à la charte d'Ottawa en cohérence avec le projet associatif.

Ces actions visent à développer les capacités et le pouvoir d'agir des personnes, des groupes et des institutions, à faire des choix favorables à la santé et à la qualité de vie.

Plus particulièrement, il·elle agira sur les territoires en s'appuyant sur le déploiement d'actions de renforcement des CPS, reconnues comme particulièrement efficace en promotion de la santé et sur la prévention des addictions, la prévention des comportements violents, de comportements sexuels violents et à risque, l'adoption de comportements favorables à l'hygiène, la santé mentale.

Activités

- **Réalisation de projets autour du renforcement des CPS sur un territoire** : concevoir, animer et évaluer des actions d'éducation et promotion de la santé auprès de différents publics dans leurs milieux de vie (milieu scolaire et périscolaire, quartiers, structures protection de l'enfance) et notamment sur le renforcement des CPS par le biais de l'animation d'ateliers.
- **Appui méthodologique aux porteurs de projets** : conseiller et accompagner méthodologiquement des acteurs (professionnels ou bénévoles) dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation pour le renforcement des CPS.
- **Conception et animation de formations sur le renforcement des CPS** : conduire des formations et des journées d'échanges de pratiques auprès de professionnels de l'éducation, du social et de la santé.
- **Coordination de partenariats et développement de réseaux** sur des territoires autour du développement de ce projet.
- **Evaluation et valorisation des projets et des prestations** : évaluer des projets, produire des bilans d'intervention, contribuer au bilan d'activité, concevoir des supports.



Autonomie et responsabilités

Le. La chargée-e de mission en éducation et promotion de la santé agit dans le cadre des orientations fixées par les instances décisionnelles. II. Elle dispose d'une large autonomie de propositions quant aux projets et aux actions à promouvoir. II. Elle doit faire preuve d'initiatives dans les choix méthodologiques et pédagogiques de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de ses interventions. II en rend compte régulièrement à la directrice territoriale auquel il-elle est rattaché.e. II-Elle travaille en concertation avec les membres de l'équipe et les partenaires de l'association. II-Elle agit dans le respect des valeurs de la « Promotion de la santé », telles que définies par la charte d'Ottawa.

Compétences attendues

- Maîtriser les concepts et les méthodes en éducation pour la santé et promotion de la santé.
- Avoir de bonnes connaissances théoriques et pratiques sur le sujet des Compétences Psychosociales
- Savoir animer un groupe de professionnels et un groupe d'enfants.
- Savoir transmettre ses savoirs et son expertise.
- Savoir établir des relations de travail constructives au sein d'une équipe.
- Avoir de l'enthousiasme et de la créativité pour la mission.
- Disposer de qualités rédactionnelles.
- Être rigoureux dans les tâches administratives liées au poste.
- Être capable de s'adapter à des contextes et des publics variés.

Formation et parcours professionnel

- Formation de niveau licence 3 ou master en santé publique, sciences humaines, promotion de la santé ou équivalent
- Expérience en éducation et promotion de la santé exigée
- Expérience souhaitée dans le champ des compétences psychosociales et en séances collectives CPS
- Expérience souhaitée auprès d'enfants, de jeunes, et de publics vulnérables.

Procédure de recrutement

- Le poste est à pourvoir au 03 janvier 2023, avec mise en place de tutorat et accès à des formations courtes pour faciliter l'entrée dans le poste.
- Les candidat·e·s intéressé·e·s par ce poste devront adresser un CV et une lettre de motivation au plus tard le mercredi 9 novembre au soir.
- Les entretiens sont prévus le mardi 22 novembre après-midi.
- Candidatures à adresser par mail à plepalabe@irepspdl.org
- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Chargée de RH à l'adresse mail : plepalabe@irepspdl.org

